

# PROCÈS VERBAUX

**SAISON 2021/2022**



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°18 - publié le 01 décembre 2021



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission de contrôle de l'encadrement des équipes



### PROCÈS-VERBAL N° 1

REUNION DU 25/11/2021.

Personnes présentes : René ARTES, Philippe PEALAT, Joseph COREARD, Jean Marie PION.

**La commission étudie la position de chaque club dont l'équipe doit-être entraînée par des éducateurs diplômés.**

#### RAPPELS AUX CLUBS SOUMIS A L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES

- En cas de changement d'éducateur en cours de saison, aviser immédiatement la commission et fournir les copies des documents du successeur (licence éducateur et diplôme)
- En cas d'arrêt de travail, fournir la copie de l'arrêt de travail.
- En cas d'absence, fournir un courrier à l'entête du club justifiant le motif exact.

Les Présidents et dirigeants de clubs dont un éducateur possède une dérogation jusqu'au 31/12/2021 sont invités à suivre l'évolution de la situation suite à l'engagement pris par cette personne, la commission fera le bilan qui s'imposera à cette date.

- **Séniors D.1 :**  
Portes Hautes Cévennes : l'éducateur doit certifier le CFF3 au cours du mois de décembre.
- **D.2, poule A :**  
Toutes les équipes possèdent un éducateur diplômé.
- **D.2, poule B :**  
Sud Ardèche F.AV.S 2 : l'éducateur doit effectuer un stage de remise à niveau du CFF3 avant le 31/12/2021.  
Portugais de Valence : l'éducateur doit effectuer un stage de remise à niveau du CFF3 avant le 31/12/2021.
- **U.18.D.1 :**  
Rhône Vallées FC : l'éducateur doit effectuer un stage de remise à niveau du CFF3 avant le 31/12/2021.  
Saint Donat AS : l'éducateur doit passer le CFF3 comme prévu lors de l'accord pour la dérogation et ceci avant le 31/12/2021.  
Vallée du Jabron US : l'éducateur doit passer le CFF3 comme prévu lors de l'accord pour la dérogation et ceci avant le 31/12/2021.
- **U.18.D.2 :**  
Eyrieux Embroye FC : l'éducateur doit passer le CFF3 comme prévu lors de l'accord pour la dérogation et ceci avant le 31/12/2021.  
Sud Ardèche AS 2 : l'éducateur doit passer le CFF3 comme prévu lors de l'accord pour la dérogation et ceci avant le 31/12/2021.

- **U.15.D.1 :**  
Boulieu les Annonay : l'éducateur doit effectuer un stage de remise à niveau du CFF2 avant le 31/12/2021.  
Montélimar US : l'éducateur doit passer le CFF2 comme prévu lors de l'accord pour la dérogation et ceci avant le 31/12/2021.
- **U.15.D.2 :**  
Bourg les Valence FC : l'éducateur doit effectuer un stage de remise à niveau du CFF2 avant le 31/12/2021.  
Eyrieux Embroye FC : l'éducateur doit certifier son CFF2 avant le 31/12/2021 conformément à l'engagement pris lors de l'accord pour la dérogation.  
Montélimar US 2 : l'éducateur doit passer son CFF2 conformément à son engagement pris lors de l'accord pour la dérogation et ceci avant le 31/12/2021.  
Mours Saint Eusèbe 2 : l'éducateur doit effectuer un stage de remise à niveau du CFF2, conformément au règlement et ceci avant le 31/12/2021.  
Foot Mont Pilat : l'éducateur doit passer son CFF2 comme prévu lors de l'accord pour la dérogation et ceci avant le 31/12/2021.  
Saint Marcel les Valence AS : l'éducateur doit passer son CFF2 comme prévu lors de l'accord pour la dérogation et ceci avant le 31/12/2021.

## RAPPEL

Les éducateurs désignés comme responsables de l'équipe doivent être présents du début à la fin des rencontres. Être inscrits sur la FMI en mentionnant la lettre E après leur identité.

Concernant les éducateurs joueurs, l'inscription est obligatoire comme JOUEUR et EDUCATEUR.

Des contrôles sont effectués sur les terrains.

La commission déplore le manque de sérieux de certains arbitres et demande à la commission des arbitres de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ce manque d'équité envers les clubs respectueux du règlement.

Si vous avez besoin d'une aide, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous renseigner.

**Le Président de la commission d'encadrement  
Jean-Marie PION**



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°10

REUNION du 29 Novembre 2021

**Président :** DJEDOU Djamel

**Présents :** Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, Denis GLANDU, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

[competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

### A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

**Conformément aux directives du COMEX de la FFF, seuls les licenciés (dirigeants et joueurs) munis du Pass sanitaire pourront participer aux rencontres officielles.**

Il est conseillé aux Clubs de prévoir un référent COVID ou à défaut tout dirigeant licencié pour le contrôle du Pass sanitaire (en présence de son homologue adverse).

La commission vous invite à prendre connaissance des directives concernant le protocole sanitaire sur le site du District.

RAPPEL : Pour les demandes de modifications (heure, date, terrains) pour une meilleure gestion de compétitions, merci de passer par Footclubs et de respecter le délai de 12 jours.

### RAPPEL AUX CLUBS

**La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Aucun report ne sera accepté suite à une entente entre clubs.**

**Nous rappelons que les horaires du samedi 20h00 et du dimanche 12h30/13h00 (lever de rideau) et 14h30/15h00 (match principal) sont des horaires officiels.**

**Pour tous autres horaires, il vous faut l'accord du club adverse et l'homologation de la commission Séniors.**

Après 3 mois de compétitions, la commission remarque, que beaucoup de clubs négligent l'utilisation de la tablette FMI, et par la même la transmission des informations relatives au match.

### REFERENT D1 ET D2

Responsable :

**Éric THIVOLLE**

### REFERENT D3

Responsable:

**Stéphan MONTALBANO**

## REFERENT D4 et D5

Responsable :

**Bernard DELORME**

**Pour la phase 2 de D5 :** Modification règlementaire suite au comité de Direction, les modalités d'accès à la poule d'accession sont définies comme ci-dessous (remplace la précédente diffusion) :

**Poule d'accession =>** 54 équipes à savoir : les 3 premiers de chaque poule de la phase 1 + les 3 meilleurs Quatrième. Elle sera composée de 9 poules de 6 équipes.

Pour le Challenge qui concernera les équipes restantes et les nouvelles équipes → sera constitué de X poules de 5 à 6 équipes.

**INFORMATION IMPORTANTE POUR LES CLUBS DE D5 :** La commission informe les Clubs que La dernière journée de la 1<sup>ère</sup> Phase de D5 doit se jouer impérativement le même jour : à savoir le 19 Décembre 2021.

La commission informe les Clubs que les derniers Matches de la 1<sup>ère</sup> phase de D5 doivent impérativement se terminer en dernier recours à la date du 16 Janvier 2022 (en cas d'arrêté municipal pour le 19/12) sous peine de Match perdu. Cette décision est irrévocable pour la constitution de la 2<sup>ème</sup> Phase.

## RESPONSABLE DELEGATION ET REFERENT FMI

Responsable :

**Éric THIVOLLE**

## COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Le tirage du 3<sup>ème</sup> tour de la coupe René GIRAUD qui se jouera le 28 Novembre sera disponible sur le site vers le 15 Novembre, il y aura 1 match de cadrage le 18/12 pour retomber aux 1/8<sup>ème</sup> de finale.

Concernant la Coupe Xavier BOUVIER, le 3<sup>ème</sup> tour qui se jouera le 28 Novembre sera aussi disponible vers le 15 Novembre, sera un tour de cadrage avec 7 rencontres à jouer pour arriver aux 1/8<sup>èmes</sup> de finale.

**Suite à des reports de rencontres du Week-End des 27 et 28 Novembre, les clubs sont priés de vérifier les nouvelles dates, le tirage au sort de huitièmes de finales s'effectuera le 13 Janvier. Les rencontres sont prévues pour les 05 et 06 Février 2022.**

## RESPONSABLE VETERANS

Responsable :

**Stéphan MONTALBANO**

Les Clubs désirant s'engager dans la catégorie Vétérans sont priés de se faire connaître auprès de la commission rapidement, avant la clôture des engagements. Vous pouvez aussi contacter Mr MONTALBANO au 06.25.45.06.02







PROCÈS-VERBAL N°17  
du 30 / 11 / 2021

**Présents :** CHANAS Flavie, REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON, Claude, FUSTIER Thomas, AUBERT Philippe,

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Permanences :** Le mercredi de 18h30 à 20h00.

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

#### RAPPEL FMI

**Le mode de gestion de nos rencontres de compétitions de Football à 11 jeunes, impose l'utilisation de la FMI (Article 76 des RS du DDAF).**

A ce jour de trop nombreux clubs se dispensent de l'obligation, pour des motifs divers et variés. Nous rappelons que les utilisateurs désignés doivent être en connaissance des paramètres de connexion, à savoir identifiant et mot de passe.

A compter du week-end des 16 et 17 Octobre 2021, les dispositions administratives relatives au manquement de l'utilisation de la FMI seront appliquées (Absence feuille match informatisée : 26,30€).

#### TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

#### ENTENTES – SAISON 2021 / 2022

Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les équipes de D1 en entente ne peuvent pas monter en Ligue

#### U7- U9

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Thomas FUSTIER : 06.60.27.23.81

#### **Manque fiches bilan U9 du 13 Novembre**

Poule 2: US 2 VALLONS, SAINT ROMAIN DE SURIEU.

Poule 6: MONTVENDRE.

Poule 10 : LABLACHERE.

*Prochains plateaux le 11 décembre.*

### **Manque Fiches bilan U7 du 13 Novembre**

- Poule 3 : SARRAS SAINT VALLIER
- Poule 4 : JOYEUSE SAINT PAUL, CHATUZANGE LE GOUBET
- Poule 7: RHONE VALLEES , CHOMERAC

*Prochains plateaux le 11 décembre*

### **Rappel règlement**

Les plateaux **U 9** doivent se jouer **le samedi après midi à 14h00.**

Si les clubs souhaitent jouer le matin, ils doivent obtenir **l'accord de tous les autres clubs de la poule si non les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les plateaux **U 7** doivent se jouer **le samedi matin à 10h30.**

Si les clubs souhaitent jouer l'après midi, ils doivent obtenir **l'accord de tous les clubs de la poule si non les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les fiches bilan disponibles sur le site dans documents- documents compétitions jeunes- doivent être complétées avant chaque plateau par le club organisateur et envoyées rapidement à compétitions. Jeunes.

## **U11**

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **PREPARATION PHASE PRINTEMPS :**

Nous enregistrons dès maintenant les desideratas des clubs pour le déroulement de la 2<sup>e</sup> phase de la saison qui débutera le 29 Janvier 2022. Les clubs souhaitant inscrire de nouvelles équipes, faire évoluer leurs équipes à des niveaux différents de celui de la 1<sup>ère</sup> phase feront parvenir leurs souhaits avant le **18 Décembre 2021**, par mail officiel du club, à la commission des Jeunes.

### **RAPPEL IMPORTANT :**

***De trop nombreuses feuilles de plateau sont insuffisamment remplies en ce début de saison. Les clubs doivent appliquer la rigueur nécessaire au renseignement de ces documents.***

***Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.***

**Feuilles de matchs manquantes du 20 / 11 / 2021, à retourner au District dans les plus brefs délais :**

**Espoirs :**

Poule D : CO CHATEAUNEUF ISERE.,

Poule I : PIERRELATTE, US MONTELIMAR.

Poule J : IND LABLACHERE.

### Bourgeons :

Poule A: FC CHATELET.

Poule D: CHATEAUNEUF DE GALAURE.

Poule G: CO CHATEAUNEUF SUR ISERE.

Poule I: VALENCE FC.

Poule N: FC VALLON PT D'ARC.

### **Prochains Rendez-vous U11 :**

Samedi 04 Décembre 2021.

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### 1<sup>ère</sup> Phase :

RAPPEL HORAIRE OFFICIEL U13 : LE **SAMEDI à 15H30**

Si un club souhaite faire une modification de match, celle-ci doit être effectuée via une demande de modification dans Footclub (Menu Compétition → Rencontres → Choix de la catégorie, date et équipe ; sélectionner le match à modifier et cliquer sur « Saisir une demande de modification ») à minima 12 jours avant la rencontre. Nous vous conseillons de vous rapprocher du club adverse au préalable pour que votre demande de modification soit acceptée par celui-ci dans Footclubs pour une homologation rapide.

**Les résultats de matchs doivent être saisis avant le lundi midi qui suit la rencontre sur Footclubs par le club recevant et la feuille de match transmise sur l'adresse mail [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) aussi dans ce même délai.**

#### ➤ **Rappel D1 :**

Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2022 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation.

Merci de bien utiliser la feuille de match dédiée pour les U13 que vous retrouvez sur le site du District via le lien suivant :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/fb5eb363b465199899bbbe449f7bcd2d.pdf>

### **Festival PITCH U13 :**

La troisième journée de la coupe festival Pitch U13 aura lieu le **samedi 11 Décembre 2021 à 14h30.**

Le tirage a eu lieu de mercredi 17 novembre 2021 lors de la Commission Jeunes et a été effectué par Roselyne LAULAGNET.

Le tirage est disponible sur le site du District dans Documents → Documents → Documents Compétitions  
→ Jeunes

### **Coupe Charles André U13 :**

La deuxième journée de la coupe Charles André U13 aura lieu le **Samedi 11 Décembre 2021 à 14H30**.

Le tirage du tour de cadrage a eu lieu de mercredi 17 novembre 2021 lors de la Commission Jeunes et a été effectué par Roselyne LAULAGNET.

Le tirage est disponible sur le site du District dans Documents → Documents → Documents Compétitions  
→ Jeunes

Les équipes suivantes sont qualifiées d'office pour le 2<sup>ème</sup> Tour :

AS DU DOLON 2 – BG VALENCE FC 1 – CHABEUIL FC 3 – CHANAS SERRIERE 1 – CHATEAUNEUF RHONE 1 –  
CHAVANAY AS 2 – COLOMB ST BARTH 1 – FC PLATEAU ARDECHOIS 1 – HERMITAGE FC 2 – O. VALENCE 3 –  
PIERRELATTE 2 – SUD ARDECHE 3 – SUD ARDECHE 4 ET US VAL D'AY 2

Merci de bien utiliser pour les coupes, les feuilles de matchs et de résultats dédiées que vous retrouvez sur le site du District via les liens suivants :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/c9d47b01e23982e030579187f9084c5d.pdf>

pour la feuille de match Coupe U13

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/0cf9c0ae85e1a869ceae33b12bdcbec5.pdf>

pour la feuille de résultats Coupe U13

## **U15**

Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 \_ Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93

[competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Forfaits**

Journée du 13/11/2021

Phase 2 -Niveau 1

Forfait de SAINT AGREVE.

### **Coupe Gilbert PESTRE**

Le tirage du tour de cadrage a été effectué par Nathalie PELIN, Présidente de la Commission Féminine.

Les rencontres auront lieu le 11 Décembre à 15h00.

Veuillez consulter footclubs ou le site du District rubrique compétitions.

### **Rappel aux clubs**

Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter **obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.**

## U16 INTERDISTRICTS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

L'horaire officiel des rencontres est fixé au dimanche à 10h00.

MODIFICATION DE RENCONTRE : Trop de demandes de modifications de rencontres sont rédigées et ne respectent pas l'Art. 13 des Règlements Sportifs (Délai des 12 jours pour répondre favorablement). Dernier jour de validation le mardi soir minuit.

Dans la catégorie U18 cette saison peuvent participer les joueurs nés en 2004, 2005, 2006. Les 2003 sont considérés comme des U19 et peuvent jouer en U19, U20 et SENIORS.

Les U15 ne peuvent pas pratiquer en U18.

Lorsque les clubs font forfaits, penser à prévenir, par email, la commission des jeunes, les officiels (arbitres, observateurs, délégués) désignés pour cette rencontre.

Pour les équipes qui évoluent en D1, merci aux clubs de penser à nous faire retour des fiches intentions. Pour rappel, ce document doit nous parvenir avant la dernière journée des rencontres « aller ». Il s'agit d'un questionnaire qui permet de vous positionner, en cas de monter au niveau régional.

## FUTSAL JEUNES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Dates des prochains plateaux :

- U13 : Week-end reportés des 18 et 19 Décembre 2021.
- U15 : Week-end des 8 et 9 Janvier 2022.
- U18 : Week-end des 8 et 9 Janvier 2022.



## Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 13 du 29 novembre 2021

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, dès que vous avez connaissance de changements concernant les dates, les installations ou les horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire. Les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés à compter du week-end prochain.**

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, dès que vous avez connaissance de changements concernant les dates, les installations ou les horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire. Les clubs n'utilisant pas la FMI seront amendés à compter du week-end prochain.**

## COUPES DEPARTEMENTALES CAMOU WOLF et DRESHER TARDY

Les engagements de la coupe CAMOU WOLF sont ouverts : l'ensemble des équipes qui évoluent en championnat à 11 sont pré-engagées par défaut. Si une équipe ne souhaite pas participer à la coupe il faut que le club adresse un mail à la commission féminine stipulant leur souhait de ne pas y participer. Les équipes qui évoluent à 8 peuvent s'inscrire par mail également. Cependant elles devront jouer à 11 mais peuvent faire une entente uniquement pour cette compétition.

Le premier tour de la coupe se jouera le dimanche 16 janvier 2022 à 10h. Le tirage sera fait lors de la prochaine réunion de la commission féminine le 17 décembre 2021.

**Date limite des engagements** : 15 décembre 2021

## POULE U11 F

### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2011), les U10 (nées en 2012), les U9 (nées en 2013)

Ballon taille 4

Horaire officiel : Le samedi à 14h00

**Merci de nous adresser au plus tôt, à l'adresse mail ci-dessus, la fiche plateau établie.**

## CHAMPIONNAT U13 F

### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2009), les U12 (nées en 2010), les U11 (nées en 2011)

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

**Il est impératif d'enregistrer vos résultats sur footclubs au plus tôt**

## CHAMPIONNAT U15 F

### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Suite à la réunion du 17 septembre au district et à la demande des clubs présents, peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2007), U14 (nées en 2008), U13 (nées en 2009) et U12 (nées en 2010).  
Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn  
Horaire officiel : Le samedi à 15h30

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire**

## CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93  
Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2004), U17 (nées en 2005), U16 (nées en 2006) et les U15 (nées en 2007)  
Horaire officiel le samedi à 15h30  
Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn

La commission a validé le forfait général de l'équipe de Livron.

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire.**

## FUTSAL

Les finales de futsal se dérouleront le dimanche 20 février 2022 à Bourg de Péage.  
D'autres informations vous seront communiquées ultérieurement.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**La commission féminine relance pour cette saison l'opération « femmes foot » en drôme ardèche. Cette année, les clubs doivent mettre à l'honneur une joueuse (quelque soit son âge) qui s'implique dans la vie associative du club.  
L'ensemble des clubs vont recevoir sur leur adresse mail officielle une présentation de cette opération ainsi que la fiche réponse à remplir et à nous retourner pour le 15 avril 2022.  
Les lauréates seront reçues au district pour une réception.  
Les clubs peuvent nommer au maximum 2 joueuses.**

**Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour les seniors F, Les U18F et les U15F. Les U15F peuvent encore utiliser des feuilles de match papier mais devront passer à la FMI en janvier donc autant le faire dès à présent**



## Commission des Arbitres

**PROCÈS-VERBAL N° 18  
du 01 Décembre 2021**

### INFORMATION SUR LA TOURNEE DE LA C.D.A.

La commission en arbitrage vous convie à une rencontre « Commissions de l'arbitrage – Clubs » afin de dynamiser l'arbitrage en Drôme-Ardèche.

Conformément au statut de l'arbitrage, chaque club devra répondre aux obligations dont le nombre définitif minimal d'arbitres est communiqué lors de la parution du statut de l'arbitrage.

En outre, un référent en arbitrage identifié au sein de votre club est fortement conseillé pour assurer tout ce qui a un lien avec l'organisation de l'arbitrage dans votre club, son recrutement, sa valorisation, l'intégration et la fidélisation de vos arbitres.

Lors de ces réunions d'échanges, nous aborderons ensemble les thèmes suivants :

- le fonctionnement de la commission,
- le recrutement et la fidélisation de vos arbitres,
- la fonction de référent en arbitrage au sein de votre club,
- l'explication et vos obligations au regard du statut de l'arbitrage

Pour cela, nous aurions le plaisir de vous rencontrer lors de l'une de ces 4 réunions décentralisées, à savoir :

- Lundi 06 Décembre 2021 à la salle des fêtes de DONZERE (26) à 19h

Nous vous invitons à répondre par mail ci-dessous pour nous confirmer la présence de votre club.  
[arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

Il est important que le référent arbitre et le président du club soit présent à cette réunion.

La commission à l'arbitrage reste à votre disposition si vous avez des questions.

### PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 04 & 05 DECEMBRE 2021

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur.

Le président de la C.D.A., Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) reste évidemment au service des arbitres.

### CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATEGORIES)

Nous avons constaté depuis le début de la saison que trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences dont certaines très importantes pour les clubs.

Lors de la clôture de la FMI, il est impératif d'avoir dans votre vestiaire soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes afin de leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu. Il faut veiller à leur faire signer et clôturer en leur présence la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué Pour tout manquement à ce devoir.

## ABSENCES DE DERNIERE MINUTE

Nous vous rappelons que lorsque vous ne pouvez pas assurer votre désignation à la dernière minute, quel que soit la raison, **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end. Puis, envoyer le plus rapidement possible un justificatif (certificat médical, attestation professionnelle etc....).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

## GESTION DU PASS' SANITAIRE

Nous vous rappelons que lors des rencontres, la gestion du Pass'Sanitaire est effectuée uniquement par les responsables COVID de chaque club et non par l'arbitre. Il ne doit intervenir qu'en cas de litige ou d'un pass non valide pour savoir si un joueur peut ou non jouer.

Merci aux clubs et aux arbitres d'en tenir compte.

**ATTENTION : Le Pass' sanitaire doit être présenté lors de la vérification de la FMI et non après. (Pas de ¼ d'heure de tolérance et surtout pas à la mi-temps en laissant le joueur sur le banc de touche).**

**Si le joueur ne le présente pas lors de cette vérification, il doit être retiré immédiatement de la FMI.**

## DESIGNATIONS PLATEAUX FUTSAL

U13 Garçons – 1ère journée du 18 & 19/12/2021

Samedi 18/12/2021 Journée (Présence : à 08h30 matin - 13h30 après-midi)

Lieu du Plateau	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 3	Délégué Officiel	Observation
LE GRAND SERRE	MARLHIN Alexandre	BOUKETACHE Rachid	BERRUYER Nathan	DELORME Bernard	U 13
MONTELIMAR Espace éducatif	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	LYVER Sébastien	PELIN Nathalie	U 13
BOURG ST ANDEOL	HATTACH Imad	MATAICH Mouaad	EL MARZGOUIOU Tarek	BRESSON Bernard	U 13

Dimanche 19/12/2021 Journée (Présence : à 08h30 matin - 13h30 après-midi)

Lieu du Plateau	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 3	Délégué Officiel	Observation
TOURNON Gymnase	ORHAM Emre	YANIK Nazmi	MZOUGH Mohamed	BETTON Bernard	U 13
Beaumont les Valence	BENDJEDDA Hkim	WEBER Stéphane	FOURNIER Thibault	POMMIER Michel	U 13
Charmes sur Rhône	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	SHAMOIAN Ronaldo	REBOULLET Mathide	U 13

- Repas de midi : **Attention !** le club support ne fournit pas obligatoirement le casse-croûte
- Indemnité 40€ pour une ½ journée et 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglée par virement
- **ATTENTION !** Cumul des Fautes pris en compte (3 CFD avant le Jet Franc à 9m)
- Carton jaune = 2 minutes dehors

POMMIER Michel : 06 82 50 24 93

## PORTAIL FFF

**ATTENTION !** De plus, si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « [pole-technique@fff.fr](mailto:pole-technique@fff.fr) ».

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous devez consulter chaque semaine la rubrique « messages » sur votre Portail des Officiels.

## RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous demande d'être vigilant et de faire votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge penser à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport. Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite de deux jeunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels. Attention si le portail les officiels ne marche pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez le faire sur le rapport circonstanciel avec un envoi par mail à la boîte mail discipline.

## DESIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20h, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine concernant les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous préviendra de tout changement seulement partir du vendredi soir après 20 heures.

## INDISPONIBILITES

Vous devez déposer vos indisponibilités 15 jours avant et la gérée sur l'ensemble du week-end. Pour toute indisponibilité non déposée dans les temps et dans le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

## DESIGNATIONS ADULTES

La commission en arbitrage vous informe que l'ensemble des désignations adultes seront réalisées par Alexandre MARLHIN (06.19.30.88.17).

## AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez envoyer vos excuses par mail à la boîte mail arbitre est en copie à Roland VIALLET. Si cela n'est pas fait, une perte de 10 pts sera appliquée sur votre note d'assiduité.

Par ailleurs, vous devrez être présent au rattrapage, sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

### **DECEMBRE 2021**

- Samedi 11 décembre :

Formation continue des arbitres classés D3

### **JANVIER 2022**

- Samedi 22 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

### **FEVRIER 2022**

- Samedi 12 février :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

- Samedi 19 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

### **MARS 2022**

- Samedi 5 mars :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

### **MAI 2022**

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

<b>COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES</b>
--

**Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la commission de district de l'arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.**

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, de faire progresser les joueurs et par conséquent de lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District, rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.

- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, d'envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante :

[district@drome-ardeche.fff.fr](mailto:district@drome-ardeche.fff.fr) avec copie à [jmjpion26@gmail.com](mailto:jmjpion26@gmail.com)

## Nous demandons aux arbitres de veiller à ce que l'éducateur soit présent :

Lors de la réunion d'avant match

Lors de la rencontre sur le banc de touche

Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

**Et de bien le mentionner sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »**

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

## COURRIER DES CLUBS

- . **R.C. MALVINOIS MAUVES** : Courriel demandant un arbitre pour la rencontre SENIORS D5 du 18/12/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- . **A.S. ROUSSAS Gges GONTARDES** : Courriel demandant un arbitre pour la rencontre SENIORS D5 du 05/12/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- . **F.C.S. FELINES ST CYR PEAUGRES** : Courriel demandant un arbitre pour la rencontre SENIORS D5 du 19/12/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

## COURRIER DES ARBITRES

- . **DEDDOUGUI Fouad** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 30/11/2021 (Certificat Médical) Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **SADIK Salim** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'à nouvel ordre (test Covid positif). Lu et noté. Bon courage et prompt rétablissement.
- . **DJERIDI Idriss** : Courriel nous informant de son absence à sa désignation du 21/11/2021 pour raison de symptômes COVID (tests effectués les 20 & 21/11/2021). Lu et noté.
- . **SOUL Khaled** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 10/01/2022 (Arrêt de Travail). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **WEBER Stéphane** : Courriel nous informant du bon comportement de l'équipe visiteuse lors de sa rencontre SENIORS D3 du 14/11/2021. Lu et noté.
- . **BAUDUIN Sylvain** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 06/12/2021 (Certificat Médical) Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **NDAYE Falou** : Courriel nous adressant son Test à l'Effort pour compléter son dossier. Lu et noté.
- . **GONCALVES Yoann** : Rapport Circonstancié + Annexe sur sa rencontre SENIORS D5 du 21/11/2021. Lu et noté.
- . **CHAVES Hugo** : Courriel nous informant de son indisponibilité d'un mois (Certificat Médical) Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **CALATAYUD Renaud** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 02/12/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **BOINON Yoann** : Courriel nous informant de la rectification de divers éléments sur la FMI de sa rencontre SENIORS D3 du 20/11/2021. Lu et noté.
- . **ROSSINI Sréphane** : Courriel nous informant que sa rencontre U18 du 28/11/2021 n'a pa eu lieu

pour cause de terrain impraticable. Lu et noté.

. **BAZRI Farid** : Courriel nous informant que sa rencontre de coupe René GIRAUD du 28/11/2021 n'a pu avoir lieu pour cause de terrain impraticable. Lu et noté.

. **KAYA Bunyamin** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 01/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **KHALDI Kamel** : Courriel nous informant que sa rencontre U18 du 28/11/2021 n'a pu avoir lieu pour cause de terrain impraticable. Lu et noté.

## INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ECUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires). Ceux qui n'en ont pas ou qu'ils l'ont perdu, peuvent le demander à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)  
Le montant de l'écusson est de 5€ qui sera prélevé à votre club d'appartenance.

## INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

## CARNET ROSE

La C.D.A. est heureuse de vous annoncer la naissance d'ELSA, fille de notre arbitre D2 JOLIVALT Clément. Elle félicite les parents, souhaite un bon rétablissement à la maman et une bonne santé au bébé.

## REMERCIEMENTS

Le Secrétaire de la C.D.A. tient à remercier toutes les personnes y compris les Membres et Salariés du District, pour leurs messages de soutien, que ce soit par téléphone ou par écrit, lors de son hospitalisation.

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**



## Finances

PV N° 3

### INFORMATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL :

Les clubs suivants ne sont pas à jour du paiement du relevé n°01 au 15/11/2021. En application de l'article 47.3 des RG de la LAuRAFoot, la Commission Régionale des Règlements leur inflige une **pénalité supplémentaire d'un retrait de trois points avec sursis au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.**

**Il est précisé que ces trois points avec sursis s'ajoutent aux deux points avec sursis infligés lors de la réunion du 02/11/2021. Les clubs listés ci-dessous ont donc au total cinq (5) points avec sursis de pénalité.**

- 554458 FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS
- 581941 AC. DE FOOT YACOUB
- 560358 BEACH TEAM CEVENNES MERIDIONALES
- 581219 F C ROYANS VERCORS
- 533092 VIVAR'S C. SOYONS
- 582494 U. S. VAL DE LIGNE
- 550472 ASSOCIATION CEVENOLE VIVAROISE

***Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel ([ligue@laurafoot.fff.fr](mailto:ligue@laurafoot.fff.fr)) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.***